



Paris le 6 octobre 2018



***La grève reconduite au Park HYATT Paris Vendôme !
De nouvelles actions organisées cette semaine !***

La section syndicale CGT du PARK HYATT PARIS VENDOME a reconduit à l'unanimité la grève pour la satisfaction des revendications suivantes :

- 1/ Embauche directe par l'hôtel PARK HYATT VENDOME de l'ensemble des salariés de la sous-traitance
- 2/ Augmentation des salaires à hauteur de 3€/heure et remboursement à 100% du ticket de transport pour les salariés actuellement employés directement par l'hôtel (employés et agents de maîtrise).
- 3/ Nous demandons lors des élections professionnelles la mise en place de plusieurs délégués de proximité ainsi que des heures de délégations à la hauteur de l'activité syndicale.
- 4/ Diminution des cadences : 1 crédit = 1 heure.
- 5/ Nous demandons une prime d'intéressement en adéquation avec l'activité et le chiffre d'affaires annuel.
- 6/ Ouverture d'un compte de pénibilité pour chaque salarié effectuant un travail répétitif, pénible, de jour ou de nuit.
- 7/Droit au 1% logement pour tout le personnel.

Il est inacceptable de constater que dans ce seul palace le cœur de métier d'un hôtelier soit sous-traité.

Après la belle manifestation costumée de ce vendredi 05 octobre à 12h30 au cours de laquelle de nombreux soutiens sont venus, la section CGT organise **un repas de solidarité ce lundi 08 octobre 2018 à 19h** devant le 5 rue de la PAIX pour alimenter la caisse de grève. De bons plats africains et de bonnes boissons seront au rendez vous

Mr CECCHERELLI et HYATT MENTENT À LEURS CLIENTS ET CONTINUENT LEURS ENTRAVES !

Dans un mémo adressé à la clientèle et au voisinage, Mr CECCHERELLI, directeur de l'hôtel, ose écrire que la grève a pour seul objectif de combattre les ordonnances MACRON !

Cette lamentable opération de désinformation ne résiste pas à la lecture des revendications des grévistes exprimées depuis le début du conflit le 25 septembre 2018 que vous trouverez dans le présent tract.

De même, Mr CECCHERELLI a affirmé que la sous-traitance fait partie du modèle économique du Groupe HYATT, alors que sur 7 hôtels HYATT, en gestion du groupe, en France, quatre ne sous-traitent pas leur service d'hébergement et l'assurent directement en interne.

Depuis le lundi 1^{er} octobre la direction ne laisse plus rentrer les représentants du personnel et syndicaux dans l'entreprise au motif que les délégués auraient agressé la clientèle le dimanche 30 septembre!

Chiche Mr CECCHERELLI, organisez une projection des films recueillis par les caméras pour ces soi-disant agressions pour vos clients et le voisinage !

Les syndicats CGT-HPE et US CGT du Commerce de Paris ont saisi le Tribunal de Grande Instance de Paris afin de faire valoir le droit syndical et obtenir la levée du délit d'entrave à la libre circulation des délégué-e-s que leur impose la direction de l'hôtel au mépris de la législation en vigueur.

Les grévistes et leurs syndicats appellent donc à un grand rassemblement ce mercredi 10 octobre à 12h devant le Park Hyatt Vendôme, 5 rue de la PAIX.

Nous nous rendrons ensuite au TGI de Paris, 29-45 Avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris, métro 13, Porte de Clichy pour l'audience.

La lutte continue et n'oubliez pas la caisse de grève !

<https://www.lepotcommun.fr/pot/1vpwil8t>

